

CHAT  PERCHÉ

Association des Chats de Clermont-L'Hérault – Rue des étendoirs - 34800 Clermont-l'Hérault  
Association loi 1901 déclarée à la Sous-Préfecture de Lodève

Note à l'attention de Monsieur Michel BARNIER, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche  
**Contribution de l'association CHAT PERCHÉ aux rencontres 2008 "Animal et société"**

## « In extremis »

Monsieur le Ministre,

En tant qu'association créée récemment, par-delà toutes considérations philosophico-anthropologiques concernant le caractère légitime de la prise en compte aujourd'hui par notre société de l'existence de chats errants et libres en milieu citadin et rural, nous considérons que l'amélioration de leurs statuts est toujours d'une importance cruciale en 2008.

Nos remarques « **In extremis** » prolongeront un tant soit peu, je l'espère, celles remarquables du **Chats d'Oc** ou encore de l'association **Vive le Chat**, présentées ici sur la plateforme **Rencontres « Animal et Société »** à laquelle nous sommes honorés de pouvoir contribuer virtuellement.

### Un constat :

**L'opacité des décisions et l'arbitraire, le laxisme et les vellétés politico-institutionnelles en matière de prise en compte des problématiques spécifiques concernant la gestion des chats errants hors les grandes villes constituent un frein à une réelle avancée décisive et concrète en matière de protection animale en région.**

Dans les villes\* de petite ou de moyenne importance hors les grandes cités, ce **statut de chats errants** ou libre est toujours précaire, voire inexistant en réalité dans les faits au quotidien, celui-ci réclame un effort d'analyse circonspecte des particularismes locaux afin d'évaluer en conséquence les besoins spécifiques à chacun pour parvenir à une redéfinition des dispositifs et des moyens répartis suivant les territoires. Ceci implique les différents acteurs oeuvrant à l'affermissement de ce statut pour une meilleure efficacité de terrain. (Associations et Institutions, Praticiens de santé vétérinaire, Donateurs, Elus, etc.)

***Chacun sait que la coexistence des groupes et des espèces est un facteur socio-environnemental inhérent au développement et à de l'organisation de toute civilisation en devenir.***

**Le problème de la prolifération anarchique des chats errants ou comment surmonter l'impasse face à une situation engendrée par l'inertie relative des pouvoirs publics et face à l'épuisement éprouvé des solutions proposées jusqu'à aujourd'hui par les protagonistes de la protection animale investis de la responsabilité d'agir en ce domaine.**

**La région Languedoc-Roussillon** sera évoquée ici sommairement, et l'exemple significatif de **l'Hérault (34)** permettra de mettre quelque peu en exergue la singularité du cas de petites villes à fort développement démographique ou à vocation touristique.

**À savoir** : *la population de la région Languedoc-Roussillon s'accroît deux fois plus vite que la moyenne des régions françaises*

**À noter** : *La région Languedoc-Roussillon accueillera 300 000 nouveaux arrivants d'ici 2015*

**l'Hérault (34)**

348 communes

Ville de **Montpellier** : **225 511 8 habitants** et **8ème ville de France**

Ville de **Clermont-L'Hérault** - Centre Hérault (40 kilomètres à l'ouest de Montpellier)



Il s'agit d'un paysage complexe aux accents contrastés

- Un facteur déterminant : la **Croissance démographique**
- Un facteur aggravant : Vocation touristique et flux constant de population, (abandons adoptions provisoires...) mais riche de potentialités à exploiter...

Depuis quelques années un nombre important de Montpelliérains ont fait le choix de déménager dans les petites villes relativement proches. Ceci étant facilité par la création récente d'autoroutes qui permettent de fluidifier les mouvements de population, dégageant ainsi la grande cité à l'instar des autres grandes villes françaises qui ont connu ce phénomène. Clermont-l'Hérault située au cœur du département pourrait être emblématique de cette croissance formidable.

### Clermont-l'Hérault

#### Évolution démographique

(Source : INSEE<sup>1</sup>)

1962	1968	1975	1982	1990	1999	2007
5538	6209	5482	5926	6041	6531	8097
Nombre retenu à partir de 1962 : population sans doubles comptes						

L'association Chat Perché à Clermont-L'Hérault

[http://web.mac.com/chat.perche/CHAT\\_PERCHE/Chat\\_Perché.html](http://web.mac.com/chat.perche/CHAT_PERCHE/Chat_Perché.html)

La vocation de "Chat Perché" n'est pas celle d'être un refuge, les signalements pour effectuer des prélèvements d'animaux en milieu naturel sont fréquents, l'association ne peut les laisser sans protection et oriente autant que faire se peut les problématiques vers les solutions les mieux adaptées à chaque cas sachant que dans le département, les refuges sont saturés. Confrontés à l'urgence, une concertation et un soutien actif et régulier s'avèrent plus que jamais nécessaires.

En 2008, **la Mairie de Clermont-l'Hérault** accorde pour la première fois **une subvention** pour la stérilisation et la sauvegarde de la population féline errante. On compte à plus d'une centaine le nombre de chats vivants le plus souvent dans un climat hostile et dans des conditions de survie difficile. Cette aide d'un montant de 500 euros s'élève à 1 cinquième de la demande budgétée par nos soins pour notre projet associatif.

Depuis le début de l'année 2008, 20 actes de stérilisations ont été réalisés par l'association avec généreux soutien d'associations comme **le Chat libre de Mèze** ou encore celle du **Chat libre de Balaruc**. En 2007, grâce à l'intervention providentielle et solidaire de praticiennes chevronnées en la matière, nous avons pu résoudre en grande partie le cas extrêmement critique d'un site où vivait une colonie d'une trentaine de chats livrés à eux-mêmes et se reproduisant sur une aire de grande surface située dans une zone excentrée de la ville. Cet effort de solidarité ponctuel ne peut et ne doit pas être assumés essentiellement par les mêmes intervenants dont les ressources s'amenuisent progressivement dans tous les sens du terme. Par ailleurs, l'accent doit porter également sur la responsabilité des professionnels de santé animale, intercesseurs primordiaux auprès de leur clientèle qui est malheureusement trop souvent orientée vers les associations dont l'infrastructure et la mission de bénévolat ne leur permet pas de satisfaire les demandes de recueils de chats abandonnés et dociles ou de jeunes chats en nombre croissant (30 chatons à donner à la même période par annonce de particuliers déposées sur le panneau d'affichage de la clinique vétérinaire). La confusion est ainsi engendrée sur les rôles et la réalité d'une situation critique et ceci n'améliore aucunement les relations des particuliers avec les dites associations.

Notre réflexion insiste sur les caractéristiques et la prise en compte effective de l'aspect territorial.

Notre proposition qui en découle serait par exemple :

**La création d'Assises Régionales Annuelles du Chat errant et libre,**

qui auraient le mérite de donner une suite au formidable travail amorcé par ces « Rencontres Animal et société » en réunissant les principaux acteurs concernés par cette question tout en considérant l'importance des effets de la décentralisation\*\* évitant ainsi l'homogénéisation des réponses apportées aux problèmes du statut actuel du chat errant et libre aujourd'hui.

La publication d'états comme documents d'information culturelle et technique pourrait servir afin qu'une meilleure synergie s'accomplisse et favoriserait aussi le développement d'initiatives nouvelles.

Nous nous ferions un plaisir d'y participer le cas échéant !

[\\*http://citron-vert.info/spip.php?article740](http://citron-vert.info/spip.php?article740)

**\*\* L'exemple des travailleurs sociaux - Les effets de la décentralisation – Joël AZEMAR In La Beluga – la lettre de l'ISCRA, numéro 2, juin 2000**

*L'espace d'intervention des travailleurs sociaux est défini balisé par les lois de décentralisation où social et politique n'ont jamais été aussi mêlés du fait surtout comme le souligne Jacques Ion1 que « l'espace des pratiques tend à se superposer de plus en plus à l'espace décisionnel, et l'échelle de responsabilité politique coïncide avec l'échelle de traitement des problèmes ».*

<http://www.iscra.org/fichier.php?id=110>.

**Prendre position**

*« Il est important de remettre l'élu à sa place, c'est-à-dire reconnaître son incontestable légitimité issue d'un scrutin démocratique, mais cette légitimité des urnes ne donne pas un quitus permanent à tout ce que l'élu décide, la légitimité de son action relève du débat public; il convient donc de mettre la politique en débat, introduire de la conflictualité dans la logique de consensus ! » Joël AZEMAR, In La Beluga – la lettre de l'ISCRA.*



DR

*« le fait pour l'humanité de prendre soin des plus faibles l'honore. Je ne vois pas en quoi le souci porté aux animaux pourrait diluer les droits de l'homme, lequel y trouverait plutôt un surcroît de responsabilité. » Florence Burgat - Une philosophe engagée*

Nous vous remercions pour votre initiative et vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en nos respectueuses salutations.

Fait le 13 juin 2008  
Jean-Pascal Blanchard  
Président et Bénévole de l'association Chat Perché

[chat.perche@mac.com](mailto:chat.perche@mac.com)